

PERFECTIONNEMENT DE LA PAIE – NIVEAU 3 – PAIE ET LA RUPTURE DU CONTRAT



En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour gérer la paie et la rupture de contrat.

Le calcul des indemnités de rupture ainsi que leur régime social et fiscal est différent selon le motif de la rupture du contrat de travail.

L'appréciation des dates de fin de contrat est essentielle pour réaliser dans les meilleures conditions le solde de tout compte et les formalités liées au départ du salarié.

De même, l'entreprise est parfois dans l'obligation de gérer des sommes versées postérieurement à la rupture du contrat.

Cette formation est éligible au CPF. Inscrivez-vous sur « [Mon Compte Formation](#) ».

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- [Formation technicien gestionnaire de paie Marseille Aix-en-Provence CPF.](#)



Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- Connaître les différents cas de rupture du contrat,
- Contrôler les soldes de tout compte,
- Sécuriser les bases de cotisations sociales.



Programme

- Les différents cas de rupture du contrat
- Les cas de rupture à l'initiative du salarié
- Les cas de rupture à l'initiative de l'employeur
- Les cas de rupture d'un commun accord
- Les différentes sommes versées lors de la rupture
- Calcul de l'indemnité de licenciement, de départ à la retraite, de rupture conventionnelle
- Calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés
- Calcul de l'indemnité compensatrice de préavis
- Le régime fiscal et social des indemnités de rupture
- Les formalités liées à la rupture du contrat
- Le reçu pour solde de tout compte
- L'attestation Pôle Emploi
- Le certificat de travail
- La portabilité des régimes de prévoyance et de frais de santé
- La gestion sociale et fiscale des sommes versées après la rupture du contrat
- La transaction

Durée

1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif

De 3 à 12 stagiaires

Tarif

470 € NET

Pour qui ?

Responsables et Gestionnaires de paie.
Collaborateurs de la fonction Ressources Humaines

Prérequis

Avoir une expérience ou des connaissances en paie.

Code RNCP / RS

NA

Référence

RHGP-CYCL-PPRC-03

- La clause de non concurrence
- Les rappels de salaire
- Les dommages et intérêts



Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.